



BULLETIN DE SOINS

Prénom	du Malade	Dr. Ea	hetstet nor	11011	cins et établiss	ements de soins	
	Pro	fesseur à la l Gynécologie	Obstétrique e la reprodu pital Aziza C	thmana	ARA		
	Désignation et coefficient de l'acte	Montant des honoraires	Activité Pr Activité Pr Matricule fiscal	Signature du médecin attestant	Délivrance ordonnance	Exécution des ordonnances	
						Cachet du pharmacien ou du fournisseur	Montant de la facture
2/32/5	C>	70)	£: 158	M	ni.	No. W. Tal.	ddine
13/02	Mar	-	. (C. Land Co.	S 1 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	guida 2010
					Phan Ave	WELLIPITIST &	
					18,	N .2°	
COLLE	Z VOS VIGN	NETTES IC					

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien indique sur le croquis ci-dessous la dent traitée. Désigne l'intervention en se servant des codes et coefficients de la nomenclature générale.

SCHEMA		INTE	RVENTIONS	
B HAUT A	DATE	DENT	COEFFICIENT	DESIGNATION DETAILLEE DE L'ACTE ET OBSERVATIONS
46 X 35 35				
D BAS C				

DATE ET MONTANT DES	HONORAIRES PERÇUS :	CACHET ET SIGNATURE DU PRATICIEN :	
SOINS	PROTHESES		
		MF:	

DECLARATION: Constituez un dossier par maladie et par personne. Rassemblez toutes les pièces de votre dossier à l'intérieur de la présente feuille de soins qui formera chemise et vérifiez avant l'envoi que rien n'a été omis. Votre dossier doit parvenir à l'ASTREE conformément au délai contractuel (45 jours) suivant la date la plus ancienne qui y figure sous-peine de rejet de votre demande de remboursement.



Signature de l'adhérent

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- RELEVE D'HONORAIRES: Le relevé d'honoraires doit être accompagné par toutes les pièces médicales (Ordonnances, notes de laboratoire d'analyses, prescriptions, etc...) et, en cas d'hospitalisation, d'une facture détaillée de l'Etablissement médical ainsi que d'une attestation relative à la nature des actes pratiqués. Cette dernière peut être contenue dans une enveloppe portant la mention « confidentiel » et adressée au Médecin contrôleur de l'ASTREE qui, seul, en prendra alors connaissance.

Veuillez noter, en outre, que les consultations sans ordonnances ne donnent pas droit à un remboursement.

- VIGNETTES: Les vignettes que vous trouverez sur l'emballage des médicaments ne seront remboursées que si elles sont collées DANS L'ESPACE RESERVE A CET EFFET CI-DESSOUS. NE COLLEZ JAMAIS VOS VIGNETTES SUR L'ORDONNANCE.
- DUREE DU TRAITEMENT : La durée du traitement doit être indiquée par le Médecin sur l'ordonnance ou dans la colonne réservée à cet effet dans le tableau ci-dessous. Elle ne doit en aucun cas dépasser 3 mois et ne peut être renouvelé que sur nouvelle prescription médicale. En cas d'absence de renseignement, la durée du traitement est fixée forfaitairement à 15 jours.

DONNEES PERSONNELLES

En application de la législation en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel, je suis informé(e) :

- De la nature et des finalités du traitement de mes données qui sont des données personnelles indispensables et obligatoires pour la gestion et l'exécution du contrat d'assurances.
- Que les Bénéficiaires de mes données sont la compagnie d'assurances et ses sous- traitants dans le cadre de l'exécution du contrat
- Que mes données à caractère personnel soient conservées pendant la durée de vie de mon contrat et pendant une période postérieure en fonction des délais de prescription et/ou conformément à d'autres dispositions légales.
- Que la compagnie d'assurances et ses sous-traitants ont mis en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de mes données à caractère personnel. L'accès à mes données à caractère personnel est strictement limité au personnel concerné de la compagnie d'assurances, le cas échéant, à ses sous-traitants qui sont soumis à une obligation de confidentialité et de protection des données personnelles.
- Que certains destinataires de mes données sont situés en dehors de la Tunisie notamment dans le cadre de la réassurance et de l'assistance internationale.
- De mes droits de s'opposer, d'accéder à mes données, et de mon droit de porter plainte auprès de l'INPDP de toute violation constatée au cours de traitement de mes données personnelles. Mes droits peuvent être exercés à tout moment par simple demande à adresser par courrier électronique « dpo@astree.com.tn » ou par courrier postal à l'adresse : 45 Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis.



Astrée Compagnie d'Assurances et de Réassurances

45, Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis Tél :+216 71 904 211/ Fax :+216 71 902 723



On vous protège depuis 1949...



BULLETIN de Soins

. . . .

www.astree.com.tn

On vous protège depuis 1949...

استاد حامعي بدليه الصب النشياط الخياص التكميلي

And Farale Takrown

1. Ferwellzu = ly | jr Emois. 2. folima x = (p/-

TONIS 120225

الساعة الثالثة بعد الروال • Hôpital Aziza Othmana, طستشفى عيرة عثمانة. القصية تونس

à partir de 15h. La Kasba, Tunis.

Actes opératoires et Explorations

O Clinique La Rose, 4ème étage 8 Avenue de la Bourse, 1053 فضارع البورصة. 1053 كا المحبرة 2 Es Berges au lac 2, Tunis.



anisfadhlaoui1971@gmail.com